

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/41

VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER OFFERT PAR  
LE CLUB DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS DU JAPON

TOKYO, Japon

LE 24 juillet 1990

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Les relations entre le Canada et le Japon revêtent un caractère de plus en plus diversifié et personnel. Des millions de Canadiens et de Japonais se rencontrent chaque année, en vacances, pour affaires, à des conférences. Les Canadiens qui s'intéressent à la langue et à la culture japonaises sont de plus en plus nombreux. Les événements comme l'exposition de dinosaures organisée par le Musée Tyrrell favorise la compréhension entre nos deux peuples. Ces liens personnels sont précieux. C'est grâce à ce type de liens que les nations deviennent amies. De tels liens exigent de nous que nous fassions un effort supplémentaire pour apprendre à nous familiariser avec d'autres cultures et à les apprécier, pour respecter l'esprit et la lettre des accords conclus entre nos deux pays, enfin pour trouver de nouveaux moyens de coopération entre le Japon et le Canada - chacun à sa façon un géant du nord du Pacifique, appelé à jouer un rôle décisif quoique différent dans un monde nouveau en train de se construire - chacun sachant que l'autre est un partenaire fiable sur lequel il peut compter.

Tant de domaines de coopération mériteraient d'être signalés qu'il m'est difficile d'en choisir un en particulier. Cependant, je me réjouis de la coopération qui existe entre nos deux pays au niveau et du maintien de la paix et de l'aide publique au développement. Alors que les deux superpuissances perdent une partie de leur suprématie, peut-être les changements les plus profonds en Europe sont-ils ceux qui sont à l'origine du partage de la responsabilité entre un plus grand nombre de pays et qui font appel à la conciliation et à la coopération. Nous avons la possibilité de construire un monde nouveau, dont la qualité diffère de ce que nous avons connu jusqu'à présent. Les Canadiens estiment que le succès dont nous avons toujours fait preuve dans nos efforts en vue d'assurer le bon fonctionnement du système international acquiert aujourd'hui une importance particulière, et nous sommes fiers de pouvoir sur ce plan collaborer avec le Japon.

Pendant une grande partie de son histoire, le Canada a été une nation atlantique. La plupart de ses échanges et de ses immigrants viennent d'outre-Atlantique, et nos valeurs sont fondamentalement européennes. Cependant, dans notre for intérieur, nous avons toujours été une nation des trois grands océans - l'Atlantique, l'Arctique - qui fait de notre pays un voisin et un partenaire uniques de l'Union soviétique - et le Pacifique, qui devient de jour en jour plus important pour le Canada.

Naturellement, vu ces antécédents, nous ne pouvons nous empêcher de noter certaines différences entre ce que l'on pourrait respectivement qualifier d'"expérience atlantique" et d'"expérience pacifique". Or, nous le faisons à un moment où les institutions de l'Europe changent, et évoluent d'une façon qui nous amène à nous interroger sur la relation avec les institutions de nations puissantes situées hors de l'Europe géographique. Entre ces deux expériences, une différence saute immédiatement aux yeux : tandis que les pays d'Europe et d'Amérique du Nord travaillaient à l'édification de nos armées et de nos idéaux, les pays du Pacifique travaillaient à ce qui devait entraîner un miracle économique sans égal.

L'expérience du Japon et des quatre pays nouvellement industrialisés nous enseigne les avantages d'appliquer les principes du marché et de procéder à un ajustement réel. Ces pays ont établi de nouveaux modes de coopération entre le gouvernement et les entreprises. Ils ont fourni de nouveaux modèles afin de rapprocher les secteurs scientifique et industriel. Ils ont démontré les avantages d'approches non divisées à l'égard de la gestion et de l'organisation. Les gouvernements de cette région ont encouragé l'industrialisation - non au moyen de plans quinquennaux rhétoriques ou stériles, mais grâce à un dialogue constructif et à une coopération active avec tous les partenaires de la société. Le degré de consensus et l'énergie dont les pays de la région font preuve au niveau national les pays de la région ne peuvent que susciter l'envie des autres pays.

Ce qui est unique, c'est la rapidité et l'étendue des changements qui ont mené à ces réalisations. Pour les pays d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Afrique, c'est le modèle asiatique et non l'expérience nord-américaine ou européenne, qui constitue le plaidoyer le plus convaincant et le plus irrésistible en faveur du développement grâce à l'acharnement, au marché libre et à un contrôle minimum de la part du gouvernement. Le fait que les gouvernements de la région aient pu arriver à de tels résultats malgré la pauvreté et les conflits récents, inspire d'autant plus de respect. Ce sont là des leçons d'humilité pour le Canada et les autres pays industrialisés.

Psychologiquement, il existe toujours à l'Ouest une tendance à traiter les économies asiatiques comme venant se greffer à l'économie mondiale. Et pourtant l'Asie est en train de se transformer en un puissant centre économique, un centre moteur de l'économie mondiale. L'Asie avait l'habitude de dépendre de l'Ouest. Or, l'Ouest et l'Asie sont maintenant totalement dépendants l'un de l'autre, et l'on ne peut que s'en réjouir.

L'une des particularités de l'expérience asiatique est que ces pays aient su assurer leur prospérité sans arrangements institutionnels officiels, contrairement à l'Europe qui a dû former un Marché commun, et à l'Amérique du Nord qui a dû conclure un accord de libre-échange. Il n'existe pas d'échéance de 1992 pour le Pacifique. Il n'existe pas d'accord de libre-échange pour le Pacifique. Il n'existe pas d'OCDE pour le Pacifique. Ce qui a été accompli a pu l'être grâce aux efforts individuels des États et des entreprises, quoique avec une remarquable intégration économique.

Toutefois, l'intégration économique n'a pas été assortie d'une intégration politique et militaire.

À de nombreux égards, la géopolitique de l'âge nucléaire s'est jouée en Europe, l'Asie en subissant les conséquences. L'Asie a été la victime de la Guerre froide. Elle n'en a jamais été l'auteur. Des conflits régionaux ont éclaté en Asie - Corée, Vietnam et Cambodge - par suite de la lutte idéologique à l'origine de la guerre froide. Mais jamais il n'y a eu de structure pour assurer la coopération sur le plan de la sécurité, jamais il n'y a eu d'alliances militaires ou d'institutions politiques régionales pouvant faire pendant à celles qui existent en Europe. Il est temps à mon avis d'envisager la création dans le Pacifique d'institutions politiques ou d'organismes de coopération militaire.

La Guerre froide est finie en Europe. Pour l'Asie, en revanche, c'est moins sûr. Du même coup, les idéologies sont de moins en moins une source de tensions entre l'Est et l'Ouest. Par contre, dans plusieurs cas en Asie et dans la région du Pacifique, les idéologies sont si bien ancrées qu'elles en menacent la sécurité régionale, voire même mondiale.

C'est justement parce que la Guerre froide est finie en Europe qu'il faut intensifier les efforts de paix dans la région du Pacifique. À mon avis, il y a trois raisons à cela. Premièrement, si la nouvelle politique étrangère de l'Union soviétique a véritablement amené la paix en Europe, nous devons persévérer pour voir si la paix se répercutera dans le Pacifique. Il est difficile de savoir avec certitude si la sincérité de M. Gorbatchev dans ses rapports avec l'Ouest vaut pour ses rapports avec l'Est. Pour en avoir le coeur net, nous devons mettre sa sincérité à l'épreuve, le sonder, répondre à chaque proposition par une contre-proposition. Bien entendu, il est possible que nous soyons déçus. Mais il est inconcevable d'être déçu sans avoir au moins essayé.

Deuxièmement, le relâchement des tensions attribuables à la Guerre froide ne veut pas forcément dire que c'est la fin des conflits régionaux. Les affrontements entre superpuissances ont contribué à alimenter les tensions et les conflits partout dans le monde. Et cette région a eu droit à plus que sa part de conséquences tragiques. Mais les affrontements entre superpuissances ont parfois servi aussi à limiter et prévenir les conflits. Sans ces limites, les États peuvent profiter d'une liberté nouvelle, mais cette liberté peut les amener à se lancer dans de nouveaux conflits ou à coopérer.

La liste des conflits qui secouent l'Asie est longue :

- la guérilla qui déchire les Philippines;
- le rideau de fer qui sépare toujours la Corée du Nord de la Corée du Sud;
- le conflit dangereux dont le Cachemire est l'objet;
- les affrontements sino-soviétiques;
- les tragédies qui persistent au Cambodge et en Afghanistan;
- les troubles qui agitent le Myanmar et Sri Lanka;
- les tensions entre le Vietnam et la Chine;

.../5

- et le litige territorial qui oppose toujours le Japon et l'Union soviétique.

Cette liste mène à une troisième observation. La fin de la guerre froide en Europe ne signifie pas la fin du conflit en Asie et dans le Pacifique mais elle offre la possibilité d'aller de l'avant. La baisse des tensions entre les superpuissances permet d'espérer une coopération entre elles pour le règlement des conflits régionaux. Une intervention inutile peut être remplacée par une coopération utile. Les pays de la région, tout en étant plus libres de se livrer à des conflits locaux, sont aussi plus libres de chercher leurs propres solutions à leurs propres problèmes. Voilà un défi et une chance qu'il ne faut pas laisser passer.

Durant des décennies, le Canada a été soucieux de construire une communauté atlantique. Or cette communauté a été édiflée. Elle est une réussite et elle subsistera. Le moment est venu maintenant de consacrer aussi nos énergies à renforcer la communauté du Pacifique, qui est faite d'action commune, d'objectifs communs et de valeurs communes.

Le Canada a un passé dans la région du Pacifique. Il y a des siècles que la présence de nos missionnaires et de nos négociants s'y est établie. Des vies canadiennes ont été perdues sur les champs de bataille en Asie. De fait, la dernière grande guerre à laquelle le Canada a pris part était non en Europe mais en Corée. Et notre engagement envers le maintien de la paix est fondé dans une grande mesure sur l'expérience et la connaissance que nous avons de cette région.

Mais l'avenir du Canada dans le Pacifique est encore plus important. Plus de la moitié des nouveaux citoyens du Canada viennent maintenant de l'Asie, et le Canada est devenu une destination principale des réfugiés asiatiques.

Et il existe évidemment les liens du commerce et de l'investissement. Des 24 membres de l'OCDE, le Canada est le plus tributaire de ses relations commerciales avec l'Asie. Il en dépend encore plus que les États-Unis, encore plus que l'Australie. En 1983, le commerce du Canada avec les pays du

Pacifique a distancé son commerce avec ceux de l'Atlantique. La province occidentale canadienne de la Colombie-Britannique a maintenant davantage d'échanges avec le Pacifique qu'avec les États-Unis dont la sépare uniquement une frontière terrestre.

Lorsque je parle de prospérité du Pacifique et de paix du Pacifique, je parle aussi de prospérité canadienne et de paix canadienne.

J'ai noté plus tôt l'absence d'institutions économiques de coordination dans cette région. La région du Pacifique s'est très bien tirée d'affaire sans institutions de ce genre par le passé. Il est tentant de dire qu'elle peut continuer de le faire à l'avenir. Je ne crois pas, toutefois, que ce soit le cas. Tout comme le commerce et l'investissement vont s'intensifier dans la région dans les années qui viennent, on verra aussi grandir les possibilités de conflits. Malgré les réalisations qu'elle a connues, la région de l'Asie et du Pacifique n'est pas à l'abri des développements qui se produisent ailleurs, ni des défauts et des conséquences des politiques nationales. La réussite industrielle de la Corée et de Taïwan ne peut se maintenir face à l'échec de la politique en Amérique du Nord. Et les pleins avantages de l'industrialisation ne peuvent se matérialiser sans un effort parallèle visant à restructurer le secteur rural.

Qui plus est, la pollution qui se répand sur notre planète et ne connaît pas de frontières a une dimension asiatique. Les efforts que déploient des pays comme le Canada ou le Japon pour réprimer leur propre pollution perdront toute leur efficacité si les pays peuplés de l'Asie sont incapables de maîtriser la leur.

Il n'existe plus maintenant de politiques économiques "nationales". L'interdépendance ne peut être gérée grâce à de la bonne chance ou des institutions ad hoc. Les conséquences de l'échec sont trop vastes, comme le sont les récompenses du succès.

C'est dans six jours qu'aura lieu à Singapour la deuxième réunion ministérielle du forum de coopération économique pour l'Asie et le Pacifique. Bien qu'il soit nouveau, bien qu'il travaille encore à définir son rôle, ce forum, de l'avis du Canada, mérite d'être cultivé par tous ses membres. Son mérite réside dans son existence même; c'est un moyen unique de conversation et de dialogue sur les questions économiques et commerciales de la région du Pacifique. Nous ne devrions jamais sous-estimer la valeur d'un tel dialogue. C'est seulement par des échanges réguliers de vues et d'informations que peut s'établir la compréhension et que l'on peut prévoir les problèmes avant qu'ils ne deviennent des crises.

Il existe toujours un moyen de faire échouer une politique et d'accroître les risques de conflit économique. Mais n'en parlons pas. Des solutions aux problèmes économiques qui, de par leur nature, concernent plus d'un État, ne se trouvent pas dans une action unilatérale ni en cherchant à retirer unilatéralement des avantages. L'économie interdépendante de la région Pacifique ne saurait tolérer de telles approches dépassées.

La politique extérieure et commerciale du Canada à l'égard de la région Asie-Pacifique se fonde sur l'opinion qu'il doit y avoir davantage de contacts et de coopération entre les décisionnaires pour pouvoir soutenir la croissance. Cette politique favorisant un dialogue élargi s'oppose à la perspective d'un axe dominé, que ce soit ou non par inadvertance, par les États-Unis et le Japon. Elle permet d'établir un nouveau forum pour résister au protectionnisme, et elle offre la possibilité de collaborer dans des secteurs spécifiques où chacun de nous peut tirer avantage.

Un dialogue économique accru entre les nations du Pacifique peut aider à résoudre les problèmes de la région. Mais il peut également aider celle-ci à prendre la place qui est la sienne dans la gestion des questions de portée internationale. L'Asie a des leçons à donner au reste du monde. Ses réalisations font l'admiration. Ses ressources sont inégales. Ses compétences et sa qualité de partenaire sont recherchées partout. Vouloir rassembler toutes ces forces tombe sous le sens.

Actuellement, la coopération économique avec l'Asie-Pacifique fait appel à la participation du Canada, des États-Unis, du Japon, de la Corée, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des six pays de l'ASEAN. Le Canada estime qu'elle doit s'étendre également aux autres grandes économies de la région, notamment Hong Kong, Taiwan et la Chine. Il n'y a pas grand mérite à vouloir exclure ; il y en a beaucoup à vouloir inclure. C'est tout particulièrement vrai lorsque des systèmes économiques sont différents, ou lorsqu'il y a risque de conflit économique.

L'importance que le Canada accorde à cette initiative est attestée par notre intention de tenir une réunion spéciale des ministres du Commerce à Vancouver en septembre prochain, réunion consacrée à l'Uruguay Round qui joue un rôle déterminant pour l'avenir du système commercial international.

Dans le cadre de la coopération avec l'Asie-Pacifique, je crois qu'il y a un certain nombre de mesures additionnelles qui méritent d'être examinées, à savoir:

- envisager la création d'un comité permanent formé d'experts en politique économique, qui serait chargé d'étudier des problèmes particuliers d'ajustement et de croissance, et de préparer des recommandations à l'intention des ministres;
- instaurer une série de colloques sur les questions commerciales, qui pourrait peut-être commencer par un large débat sur le problème des obstacles structurels;
- examiner la possibilité de prendre l'initiative en matière d'environnement, notamment en établissant de nouvelles normes de coopération concrète entre les économies développées et en développement, afin que les objectifs de développement et de conservation puissent être poursuivis conjointement. La proposition du Canada de créer un groupe de travail sur la pollution marine offre l'occasion de progresser rapidement dans ce domaine.

.../9

Au cours de précédentes décennies de ce siècle, des nations se sont appauvries en faisant l'erreur de suivre des politiques qui consistaient à mendier auprès de son voisin, et à faire porter par d'autres les fardeaux économiques, dans un cercle vicieux qui aboutissait à faire porter par tout le monde ces mêmes fardeaux.

Ayant retenu les dures leçons de ces politiques, nous devons être attentifs à ce que les ententes commerciales bilatérales ne deviennent pas des désastres pour une région. L'un des problèmes majeurs qui affectent le système commercial international est le déséquilibre des échanges entre les États-Unis et le Japon. Ces relations présentent des problèmes particuliers qui pourraient nécessiter des solutions particulières. Nous souhaitons que les deux pays obtiennent les résultats escomptés à la suite de la conclusion récente de leur accord sur les obstacles structurels. Mais nous devons nous montrer vigilants afin que le fardeau ne soit pas simplement passé à d'autres exporteurs, ce qui ne serait guère un progrès à ce chapitre. Le danger du bilatéralisme présente des risques particuliers pour des économies commerciales de moindre envergure de la région du Pacifique, comme le Canada. Ce n'est pas une question d'équité, bien que cela aussi soit important; il s'agit de s'assurer que l'on obtienne des résultats tangibles.

Il existe toutefois un autre danger, celui que des blocs régionaux prennent la relève des États nationaux au chapitre du protectionnisme et de l'exclusivité. Le dynamisme de la Communauté européenne, de la zone nord-américaine de libre-échange et des économies du Pacifique, actuellement en voie d'intégration, augure bien en ce qui a trait au commerce et à un avenir prospère, mais il ne faut pas favoriser le commerce intrarégional aux dépens des échanges interrégionaux. Au contraire, l'intégration économique et le resserrement des liens commerciaux doivent s'opérer dans un contexte commercial mondial plus ouvert.

Aussi l'Uruguay Round vise-t-il à modifier et à étendre les règles du jeu afin de les rendre justes et claires, afin qu'on en respecte non seulement la lettre, mais aussi l'esprit et afin de favoriser l'ouverture des secteurs, tant anciens que nouveaux, des économies.

En outre, je ne crois pas que des mesures bilatérales puissent à elles seules garantir la paix dans la région du Pacifique, pas plus qu'elles ne suffisent dans le domaine commercial et économique. Il faut plutôt dialoguer davantage et acquérir un sens plus développé de la responsabilité collective. Nous devons chercher à assurer notre sécurité commune grâce à la coopération, et non par la concurrence.

Je songe ici à la possibilité d'adapter à la région du Pacifique les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité qui ont donné de bons résultats en Europe, par exemple les préavis de manoeuvres militaires, un régime Ciels ouverts, des installations pour la gestion en temps de crise, pour le règlement des conflits et pour l'échange de données.

Peut-être faudrait-il commencer par un échange de vues entre les pays du Pacifique Nord, plus particulièrement le Canada, l'URSS, les États-Unis, le Japon, la Chine et, si possible, les deux Corées. Au moins faudrait-il suivre l'exemple de la Pacific Economic Co-operation Conference et ouvrir le dialogue au niveau des experts.

Les organisations existantes devraient aussi chercher à favoriser les échanges de vues. Je pense notamment qu'il serait souhaitable que le Viet Nam commence à participer à l'utile forum qu'est l'ASEAN.

Que le mécanisme retenu soit l'APEC, l'ASEAN ou des échanges sur la sécurité dans le Pacifique Nord, le Canada appuie l'idée de la communauté du Pacifique, d'une communauté de pays animés par des intérêts communs et par un même objectif de paix et de prospérité, objectif qu'ils veulent atteindre par la collaboration et non la confrontation. Pour nous, la conjoncture où se trouve la communauté du Pacifique offre l'occasion de poursuivre la recherche d'un équilibre entre la croissance économique et la qualité de vie, entre l'énergie qui nourrit la concurrence et la coopération nécessaire au succès dans cette région du monde.

Car c'est dans la région du Pacifique que se trouve l'avenir du Canada et du reste du globe, pour bien des raisons. C'est ici que sont fixées les normes d'excellence des industries, des différentes technologies et même celles des méthodes de gestion et des politiques économiques des gouvernements. C'est également ici que l'association semble présenter les plus grands avantages, une marginalisation des plus marquées étant la sombre alternative...

L'esprit de communauté ne découle pas seulement d'intérêts communs, mais aussi de l'existence de valeurs communes. Les pays du Pacifique sont loin d'être homogènes, mais c'est là un atout; par contre, ils ont tous une opinion positive de l'utilité du compromis et ils partagent un certain pragmatisme et un engagement à l'égard de la croissance économique. Ces valeurs communes sont également celles qui soutiendront notre effort lorsque nous nous attaquerons aux grandes questions -- l'impératif d'un développement viable, la tragédie d'une pauvreté persistante, la promotion de la démocratie et des droits de la personne et la recherche de la paix et de la sécurité.

Dans le Pacifique, la prédominance du bilatéralisme et l'absence relative d'institutions s'expliquait facilement quand le pouvoir économique était concentré entre les mains des États-Unis et, plus récemment, du Japon et quand la puissance militaire était fonction de la concurrence entre les superpuissances. Cette période tire toutefois à sa fin. La puissance militaire est de plus en plus partagée, les conflits sont de plus en plus locaux, et plusieurs poles d'attraction économique se développent à mesure que le miracle économique japonais se transforme en miracle économique asiatique.

Il faut que les pays du Pacifique adaptent leurs institutions et leur comportement à cette nouvelle réalité, ce qui augmente l'éventualité de conflits entre différents États et réduit leur capacité de voir à leurs intérêts de façon unilatérale ou bilatérale. Le monde d'aujourd'hui exige que tous coopèrent afin de trouver des solutions aux problèmes urgents, qu'ils soient militaires, politiques ou économiques, qu'ils touchent le développement ou encore l'environnement.

Une région du Pacifique plus forte et mieux structurée aidera à maîtriser et à gérer le monde de demain; en effet, l'Asie a fait preuve d'une immense capacité à s'adapter, à se développer, à montrer la voie. En tant que membre de la communauté du Pacifique, le Canada est sûr que celle-ci saura se montrer à la hauteur des défis de l'avenir.